



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 17 novembre 2017

RAPPORT MORAL

Le comité directeur du comité départemental de cyclotourisme des Hautes-Pyrénées (CoDep 65), renouvelé à plus de 60% par rapport à l'Olympiade précédente, a pris ses fonctions à l'issue de l'assemblée générale de l'année dernière. Cette nouvelle équipe s'est attachée à vous donner satisfaction, en faisant vivre notre (votre) instance au travers d'un certain nombre d'activités qui vous sont retracées dans le rapport d'activité, tout en garantissant une situation financière satisfaisante. Les rapports vous seront présentés, successivement par le secrétaire et par le trésorier.

Le CoDep est une instance intermédiaire, un maillon situé à l'articulation entre le niveau politique (Siège fédéral et Comité régional) et le niveau opérationnel (les clubs) de la structure FFCT, entre le faire-faire et le faire. Le présent rapport moral est un rapport de situation morale ; il affiche aussi, comme il se doit, les lignes politiques suivies.

Le CoDep s'inscrit dans la charte d'affiliation à la FFCT : adhésion et soutien de l'éthique fédérale, respect des règlements et des grands objectifs fédéraux (tourisme à vélo, sécurité, santé, accueil des jeunes et des féminines, ...)

Par rapport à ces grands objectifs fédéraux, qui correspondent à notre vocation première, je me contenterai de quelques « zooms », illustratifs de notre façon d'être.

Sur l'aspect sécurité, gardons toujours en mémoire le slogan phare affiché sur notre banderole emblématique : « *La sécurité, La priorité de la FFCT* ». Je me dispenserai de vous servir, une nouvelle fois, un discours moralisateur sur les comportements des cyclos sur la route, ainsi que sur ceux des automobilistes. Vous trouverez dans le rapport d'activité 2017 du CoReg des statistiques éloquentes. Les causes d'accident sont multiples, et soyez assurés de quelque chose, ils n'arrivent pas qu'aux autres ! En ce début d'année 2017, l'Union Cycliste du Plateau de Lannemezan a payé un trop lourd tribut, avec **deux cyclos décédés** à huit jours d'intervalle, suite à des chutes accidentelles, dans des circonstances certes différentes, mais aux conséquences identiques. Je voudrais, en introduction à cette assemblée générale, que nous ayons une pensée pour nos deux amis morts en pratiquant, non pas un sport de compétition, mais leur sport de loisir. Souvenons-nous **d'Angelo Zapparoli et de Pierre Delforno**.

La sécurité sur la route dépend entre autres de la sécurisation des routes. Au-delà des réfections ponctuelles du réseau routier, en particulier celui des cols empruntés par le Tour de France cycliste, nos autorités départementales doivent également s'orienter vers des aménagements plus structurels, adaptés à la pratique du vélo de route. Parmi les projets qui mobilisent certains acteurs locaux, et à l'instar de la *voie verte* reliant Lourdes à Pierrefitte-Nestalas, **la création d'une pénétrante en Pays des Nestes**, sur la voie ferrée désaffectée desservant Avezac-Gare à Guchen/Arreau serait de nature à rendre moins accidentogène cet axe très emprunté par les cyclistes. Le CoDep y est bien entendu favorable. Il en irait d'ailleurs de même entre Tarbes et Bagnères-de-Bigorre.

Sur l'aspect santé, nous devons nous réjouir du rendu obligatoire et périodique, au niveau de nos fédérations sportives, du certificat médical de non contre indication à la pratique sportive, et de l'auto-questionnaire annuel de santé. Ces nouvelles dispositions n'ont pas été perçues comme une contrainte, mais bien comme **une protection santé des pratiquants**. Vœu pieux ou incantation ? En tout cas, ceux qui ne le comprennent pas, en étant réfractaires à la production de ces documents, n'ont pas de place dans nos clubs.

Sur l'aspect convivialité et solidarité,

Je me réjouis tout particulièrement de l'initiative prise cette année par le président du SOM Maubourguet Val d'Adour de fêter ses octogénaires, une dizaine, tous adhérents du club et, pour certains d'entre eux, toujours sur le vélo. Le respect des anciens qui ont marqué un club, et plus globalement le fait d'honorer la mémoire de ceux aujourd'hui disparus, font partie d'**un devoir de mémoire**.

A ce titre,

- Je félicite le Cyclo Toy de Luz Saint-Sauveur d'avoir dorénavant associé à sa traditionnelle randonnée des côtelettes un « *Souvenir Jacques Doudhain* ».
- Je remercie le Cyclo Club Rabastonais d'avoir organisé la randonnée « *Souvenir Amédée Dutiron 1909* ».

Mais, dans un autre registre, comment ne pas avoir un regret prononcé face à la désaffection de la randonnée traditionnellement organisée par le club des Randonneurs des Coustous, sur un parcours pourtant renouvelé et rendu plus attractif. Je crains que ce manque de participation solidaire n'ait porté le coup fatal pour ce club historique de la Haute Vallée de l'Adour.

Pourtant, le CoDep favorise et continuera à favoriser **une politique de solidarité**. C'est ainsi qu'une subvention exceptionnelle a été accordée à l'Association des cyclotouristes en Madiranais, afin de les renflouer financièrement suite à leur dernière randonnée déficitaire (participation très faible due aux mauvaises conditions météorologiques). De plus, dans le cadre de la rétrocession financière générée par la cyclomontagnarde, 50% du montant seront réparties à parts égales entre les clubs, les autres 50% *au prorata* du nombre de bénévoles « fournis ».

Le CoDep évolue dans un environnement favorable, mais potentiellement incertain

Le CoDep bénéficie d'un certain nombre de soutiens et d'aides, qu'ils soient financier, technique, logistique, ou tout simplement moral, de la part d'organismes externes, tant pour son fonctionnement courant que pour sa grande manifestation, la cyclomontagnarde. Mes **remerciements** vont donc :

- A la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, de la Préfecture, en charge de l'attribution des subventions au titre du CNDS.
- Au Comité Régional *Occitanie Pyrénées-Méditerranée*.
- Au Département des Hautes-Pyrénées, son service Sports, Jeunesse et Activités de Pleine Nature.
- Aux organismes départementaux en charge du tourisme et des sports : Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement, l'Office Départemental des Sports et le Comité Départemental Olympique et Sportif. Pour ces derniers, je tiens à personnaliser mes remerciements à Marie-Claire Ilhero, à qui nous souhaitons une bonne et longue retraite, à Marc Brüning, directeur de l'ODS 65, et à Jean-Yves Mouret, président du CDOS 65, qui sont, en toutes circonstances, des alliés précieux.
- Aux villes et communes de Lourdes, Barèges, Sainte-Marie de Campan, Saint-Lary-Soulan, Loudenvielle-Armenteule.

Vous le savez, les collectivités territoriales sont de plus en plus sous contrainte budgétaire. Les aides financières publiques n'iront pas en augmentant. Le subventionnement de projets prend le pas sur celui du fonctionnement courant, dès lors que ces projets s'inscrivent bien dans les politiques publiques à favoriser ; c'est devenu désormais le cas du CNDS. Les sources de financement sont donc à trouver ailleurs, dans les limites fixées par l'éthique fédérale..

En interne à notre fédération, ce début de nouvelle Olympiade a été marqué par un changement d'équipes à tous les niveaux : une première présidente à la tête de la fédération, un premier président pour un nouveau comité régional de cyclotourisme, un nouveau président dans le 65.

L'année 2017 restera avant tout **une année de transition** au cours de laquelle se sont mis progressivement en place et au travail les nouveaux responsables. Mais le seul grand défi qui vaille reste à relever, tant au niveau du Siège fédéral qu'au niveau des échelons décentralisés de la structure : *comment endiguer le vieillissement de la population « fctistes », pratiquants et dirigeants, et assurer la relève ?* La seule reconduction des pratiques anciennes n'y suffiront pas. D'autres pistes, plus novatrices, et vraisemblablement davantage en rupture avec le passé, restent à trouver et à mettre en œuvre. Cela doit déboucher sur une politique fédérale revisitée et (re) mobilisatrice pour l'avenir. Le Comité directeur de la FFCT s'y emploie. Je vous ai diffusé à cet égard un diaporama qui présente le dispositif d'accompagnement de la pratique du vélo dans nos territoires.

Le CoDep s'appuie sur un réseau de clubs et de bénévoles

Ne nous le cachons pas, ici aussi en Hautes-Pyrénées, **nos effectifs licenciés FFCT sont en érosion et certains clubs en difficulté** :

- en cette année 2017, seule l'affiliation d'un nouveau club, la *JAB Bordères Cyclotourisme*, vient compenser cette spirale dépressive. Je salue au passage Denis Pajot, lui aussi nouveau président du club, qui, en prenant l'initiative de rompre avec l'UFOLEP, nous témoigne une forme de reconnaissance de la FFCT.
- Le club des *Randonneurs des Coustous* est en situation de survie.
- Le club de *l'UCP Lannemezan*, est en perte de vitesse.
- Le club de *Séméac Evasion*, omnisport et multi-fédérations, ne compte que 6 licenciés.

Dans ce contexte, il nous faut encourager et favoriser toute initiative d'**ouverture à d'autres publics, à d'autres clubs, à d'autres techniques**. Le leitmotiv est l'accueil de nouveaux publics (jeunes, féminines, personnes en situation d'handicap). Mais, dans les faits, que faisons-nous localement ? A quand une première école cyclo ? A quand un premier instructeur ? moniteur ? Quid des conventions de pré-accueil ? Pour quand une diversification dans les pratiques ? Le club de *l'UAL Laloubère Cyclotourisme*, en développant la pratique du VTT, montre la voie. Ne manquons pas le rendez-vous avec le vélo à assistance électrique (VAE) !

A l'heure de l'émergence des communautés de communes, à l'instar des ententes sportives dans d'autres disciplines (rugby par exemple), devons-nous rester à l'écart de cette tendance lourde de **regroupement de clubs**, si le besoin s'en fait sentir ou le nécessite, au-delà des querelles ancestrales de clocher et/ou de personne ? De plus en plus, les gens se rencontrent à partir des réseaux sociaux, en marge de collectifs plus structurés. Le mouvement est amorcé pour des activités sportives et associatives. Quelle réponse proposerons-nous ?

C'est le moment de saluer nos **bénévoles**, sans qui, et c'est devenu un lieu commun de le dire, rien ne serait possible. L'organisation de la cyclomontagnarde en est le parfait exemple. Sans la centaine de bénévoles qu'elle exige, cette manifestation ne saurait exister. Qu'ils soient tous ici, et à nouveau, chaleureusement remerciés. Mais, on ressent bien un certain essoufflement des vocations désintéressées. Le monde associatif dans son ensemble peine à trouver un renouveau. Les associations Loi 1901 ont prospéré durant le XXème siècle, au profit de nombreux secteurs (culturel, social, sportif, ...), mais elles tendent à décliner en ce XXIème siècle débutant. Le bénévolat demande de la constance et un idéal collectif ; désormais certains privilégient des actions ponctuelles, avec une démarche consumériste du bénévolat. Faudra-t-il rémunérer certaines contributions ? Les sociétés à but lucratif, pour ne pas dire commerciales, et les intérêts privés prennent peu à peu « la main » à l'occasion d'organisations d'ampleur et à forte notoriété. La marchandisation du cyclotourisme serait-elle aussi en marche ?

Nombre d'associations peinent à renouveler leurs dirigeants et à attirer de nouveaux membres. Nous n'échappons pas à cette tendance profonde et plus générale d'un désintérêt patent. Nos structures reposent sur une poignée de dirigeants, pas toujours jeunes, et qui vont s'essouffler, faute de relève. Le manque de volontaires, la passivité des uns, la solitude des autres, sont autant de signes alarmants.

Le CoDep encourage et porte des projets fédérateurs

La cyclomontagnarde, devenue notre produit phare, compte parmi les projets du CoDep qui fédèrent les clubs et les cyclos venus d'horizons différents. Il y en a d'autres.

En 2018, sont programmées :

- Une nouvelle série de BRM (200, 300, 400 et 600 km), pré-qualificatifs pour le *Paris-Brest-Paris 2019* relève de cette philosophie.
- Une nouvelle randonnée PAP (*Passion-Amitié-Partage*). Comme l'avait souhaité le père fondateur de la manifestation, Pierre Rigal, son organisation est confiée à un club, celui de Luz Saint-Sauveur. L'équipe Toy a toute notre confiance pour nous concocter quelque chose de bien.

En 2019, se profilent :

- Une troisième édition de la *cyclomontagnarde Ha-Py*.
- L'organisation de « *L'Appel des Pyrénées* » en souvenir de Léon Creusefonds, ancien président de la FFCT. Le point de concentration devrait être le col de Couraduque
- Une formation à l'Audax, avec une partie théorique qui reprend les fondamentaux du « comment rouler en peloton, à allure régulière », complétée par une mise en pratique avec un Brevet de 200 km. Ce projet sera concrétisé sous réserve, bien entendu, d'une participation à la hauteur de l'objectif visé, et qui rejoint la préoccupation de la sécurité.

Conclusion

Nous pouvons certes nous contenter de vivre sur les acquis. C'est ce que nous faisons en maintenant, quelques fois au forceps, nos activités traditionnelles. Mais cela ne suffira pas face aux défis, qui se présentent à nous : le vieillissement de nos adhérents, l'essoufflement du bénévolat, la raréfaction de la ressource financière, la main mise de l'argent-roi, ... J'ai posé quelques grandes questions fondamentales.

Cependant, dans ce contexte en pleine évolution, il ne faut pas pour autant baisser la garde. Mais ce n'est pas quelques dirigeants enthousiastes qui, seuls, y arriveront. Ce qu'il nous faut, c'est un sursaut général, au risque de voir progressivement et inexorablement périr nos concentrations, randonnées et séjours. Plus globalement, en prenant de la hauteur, c'est bien notre système de valeurs qui est menacé. Or nos fédérations, nos clubs sont d'utilité publique, et autant de creusets d'une bonne école de la vie. Ce sont des espaces de santé et de solidarité, qui créent du lien social au sein du territoire. Ils sont un lieu de dialogue, un moyen flexible d'emploi de bonnes volontés au profit d'actions proactives.

A chaque niveau, en fonction de ses moyens, tout doit être mis en œuvre pour sauvegarder les clubs les plus fragiles, pour éviter qu'ils ne disparaissent. En restant pragmatique, et à notre petite échelle, fréquentons les randonnées, encourageons les rapprochements, provoquons de nouvelles vocations. La survie de nos clubs et de la FFCT, c'est l'affaire de tous !

Jean-Jacques Cassou
Président

original signé